

<http://snetap-fsu.fr/Rentree-2016-CCP-seconde-phase-du.html>



Rentrée 2016 : CCP seconde phase du mouvement

- Métiers - Direct.eur.rice - Carrière, rémunération, conditions de travail - CCP des personnels de direction -



Date de mise en ligne : mardi 24 mai 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Cette [CCP](#) a été présidée par notre nouveau [DGER](#) : Philippe Vinçon.

En quelques mots, il exprime sa volonté de connaître au plus vite les établissements dont il a une connaissance surtout en termes de dimension internationale au travers de la mission de coopération internationale.

Voici le parcours de notre nouveau DGER :

« Sur proposition de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt Philippe Vinçon a été nommé, ce matin en Conseil des ministres, Directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Cette nomination prendra effet à compter du 17 mai 2016. Il remplacera à ce poste Mireille Riou-Canals, nommée récemment conseillère maître à la Cour des Comptes.

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Philippe Vinçon était, depuis janvier 2014, conseiller Agriculture, Développement rural et Pêche à la Présidence de la République.

Ancien élève de l'Institut national agronomique de Paris Grignon et de l'ENGREF, Philippe Vinçon fut attaché agricole de France en Inde (1987-1988), puis chargé de mission au bureau des affaires européennes à la direction de la production et des échanges du ministère de l'agriculture (1989-1991), avant de devenir attaché agricole à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne de 1992 à 1995. Chef du bureau de l'Union européenne à la direction de la production et des échanges au ministère de l'Agriculture et de la Pêche (1995-1998), il fut par la suite conseiller technique (productions végétales et viticulture) au cabinet de Jean Glavany (1998-2002) puis au cabinet de François Patriat (février-mai 2002) au ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Sous-directeur de l'élevage (2002-2006) puis des échanges internationaux (2006-2010), il a été nommé conseiller agricole à Berlin (2010-2012) puis chef du service des relations internationales à la direction des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (2012-2014). »

Le nouveau DGER est prêt à rencontrer les représentants des [OS](#) sur les problématiques des [EPLEFPA](#) ainsi que les représentants des directeurs sur les fonctions et missions.

Compte-tenu des orientations et du positionnement des autres OS, nous ne pourrions pas le rencontrer dans le cadre d'une intersyndicale. Aussi, nous demanderons une audience pour toutes les problématiques des directeurs au sens larges (statut d'emploi et directeurs de centre, d'exploitation, d'atelier), conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale qui vient de se dérouler.

On peut noter que le temps de réponse à ce deuxième mouvement est trop court pour l'ensemble des directeurs et adjoints pour pouvoir envisager une mobilité dans de bonnes conditions et une bonne connaissance de l'établissement demandé.

À ce mouvement seuls les postes sur lesquels le directeur ou le directeur adjoint avait demandé une mobilité au premier tour sont apparus (pourquoi fermer les possibilités et les nouvelles opportunités de mutations ?).

De plus dans ce temps très restreint, nous avons pu obtenir l'avis des [DRAAF](#) uniquement la veille de la CCP.

Nous avons défendu les candidatures de l'ensemble des agents qui nous ont sollicités et avons exprimé la nécessaire transparence et équité dans le traitement des candidatures.

En conclusion de CCP, nous sommes intervenus pour renouveler une demande « d'effet mémoire » pour les agents qui n'ont pas eu de mutation aux dernières CCP malgré de bon classement des DRAAF d'accueil.

La prochaine CCP est le 15 juin prochain.

Rentrée 2016 : CCP seconde phase du mouvement

Merci de nous faire parvenir [la fiche de demande de mutation](#) (notamment pour les listes d'aptitudes récentes 2015 et 2016) pour mieux accompagner votre demande.

Laurence et Luc